COOPÉRATION SANTÉ
Promouvoir le dialogue entre acteurs de la santé

LA NEWSLETTER COOPÉRATION SANTÉ
N° 20
Septembre 2020

SOMMAIRE

- Le Ségur de la santé : entre espoir et incertitude. . . . . p. 1
- Quelles leçons et quels encouragements prodiguer ? . . . . . p. 2
- Quentin BERIOT, Directeur Général, mutuelle Unéo . . . . . p. 3
- Informations . . . . . p. 4

EDITO

ET APRES

L'expression est ambiguë. Suivie d'un point d'interrogation, elle traduit l'impatience de connaitre la suite et d'y participer, comme les enfants désireux de poursuivre la lecture de l'histoire du soir et d'en savoir la fin. Mais ici la fin est indécise.

Suivie d'un point d'exclamation, elle exprime la lucidité sceptique du prince à qui Lampedusa fait dire « il faut que tout change pour que rien ne change » ou encore les mots de Talleyrand à propos des émigrés du royaume « ils n'ont rien appris ni rien oublié ». Et nous qu'avons-nous appris, que sommes- nous décidés à oublier ?

Nous avons entendu formuler les espoirs les plus fous, les sarcasmes les plus malveillants, les formules lapidaires « le monde de demain, celui d'hier en pire » ou au contraire « une autre façon de consommer, de produire, de travailler est en train de naitre ». Inflexion ou rupture, accélérateur ou révélateur, tout cela en même temps sans doute.

Mais de ces discours contradictoires assénés par les pseudo-savants révélés par la crise avec une assurance souvent proportionnelle à l'incompétence, ont généré le doute et la perte de confiance.

Or celle-ci se regagne difficilement. Elle exige écoute modeste, constance, proximité, durée, autant de vertus rares.

Après la contagion émotionnelle, la sidération intellectuelle, il est temps de revenir à la réflexion et à la raison de l'esprit critique et de prendre le temps de préparer l'avenir.

C'est ce que nous vous invitons à faire en vous inscrivant aux « diners débats de Coopération-Santé » qui reprendront fin septembre, après des vacances qui, je l'espère, aurons été excellentes pour vous

Alain Coulomb

Le Ségur de la santé : entre espoir et incertitude

L'approche était originale dans sa forme, l'animation prestigieuse, la participation large et variée, malgré la sous-représentation des usagers. Un consensus fût rapidement établi sur les maux dont souffrait le système de santé.

Cloisonnement des structures et des acteurs, inadaptation des modes de financement aux pathologies chroniques et à la qualité, centralisation excessive des décisions, gouvernance hospitalière insuffisamment « médicalisée », répartition des pouvoirs entre Etat et Assurance Maladie pas toujours assurée, prise en compte de la diversité des territoires quasi impossible, démocratie sanitaire alibi plus que moteur etc. ...

Certes le programme est vaste, l'ambition considérable mais l'espoir suscité par l'accord sur le constat permettait d'attendre une réforme aussi désirée que nécessaire.

Or qu'avons-nous vu jusqu'ici ? un père Noel distribuant des milliards en augmentation de salaire, certes méritée mais peu discriminée, l'annonce d'augmentation du nombre de lits déjà pléthorique, quelques pistes de réforme vaguement esquissées. Comment croire que l'on peut résoudre du qualitatif par du quantitatif, de la perte de sens par un afflux d'argent dont on sait la satisfaction bien courte.

Passer ainsi brutalement d'une orthodoxie budgétaire systématique, aveugle et sourde aux légitimes revendications, à la politique du « quoiqu'il en coûte », risque de se révéler fort dangereux demain si une réforme portant sens et dépassant largement l'hôpital n'est pas mise en œuvre. Le système de santé a tenu pour reprendre une expression trop usitée. On le doit en premier lieu au dévouement des soignants mais aussi et plus largement, au secteur hospitalier privé et à la médecine ambulatoire, aux administrations et en particulier, à plusieurs ARS qui ont su anticiper ou enfreindre une réglementation trop uniforme ou lourde, aux industriels qui ont innové dans leur production comme leur distribution, aux pharmaciens très sollicités etc.

Certes pas tous et de façon diverse mais l'analyse de cette diversité montre bien que **quand on joue collectif « ça marche » et beaucoup moins quand on maintient les cloisons**.

L'enjeu est clair : libérer les énergies et encourager l'innovation, notamment organisationnelle, en laissant aux acteurs plus d'autonomie. Il faudra bien aussi parler des statuts des personnels comme des établissements. Conçus pour protéger, aujourd'hui ils enferment ; visant à garantir la liberté, ils assurent l'impunité et l'immobilisme d'un système qui a davantage besoin d'espace de respiration que de corset supplémentaire.

Parallèlement la tarification mérite d'être revisitée. A côté du paiement à l'acte ou à la pathologie, le poids croissant des dépenses liées à la prise en charge de la chronicité, de la prévention, et plus encore de la qualité exige des rémunérations forfaitaires allouées en fonction d'indicateurs de résultats. Ils existeront d'autant plus que l'on s'en servira.

Enfin pour restaurer la nécessaire confiance, chassons, par la raison et l'humanisme, les prophètes de l'apocalypse et les charlatans qui abusent la crédulité d'un public asphyxié par la surinformation et les fake news alimentant les discours alarmistes ou anxiogènes.

La crise que notre système traverse peut-être la table d'accouchement d'une organisation nouvelle qu'il nous appartient de construire. Nous sommes en paraphrasant Gramsci dans le clair-obscur d'un monde qui meurt et dans l'attente d'un monde qui se prépare à naitre, il nous revient d'éviter les monstres qui se profilent afin d'être prêts à habiter le monde naissant.

Nous sommes loin du Ségur ? Pas sûr !

Alain Coulomb

TRIBUNE « COVID 19 : une crise sanitaire… sociale et médico-sociale »

Quelles leçons et quels encouragements prodiguer ?

Une focale exclusivement sanitaire ne doit pas dissimuler l'énorme impact social et médico-social de l'épidémie de COVID-19. La moitié des décès provoqués par le COVID-19 ont eu lieu dans des établissements médico-sociaux : les EHPAD ! Et parmi les personnes les plus exposées aux conséquences du COVID il faut aussi compter celles qui relèvent de la protection de l'enfance, les personnes accompagnées par des dispositifs d'aide à domicile, celles en situation de handicap, ou encore celles bénéficiaires de nombreux dispositifs sociaux ou médico-sociaux. A distance de la première vague, et avant un rebond (?), quelles leçons et quels encouragements prodiguer ?

Ils sont nombreux professionnels ou bénévoles, dans les établissements, à domicile et aussi dans la rue, à avoir fait preuve de courage et de dévouement pour maintenir des réponses du quotidien pour le bien-être, mais aussi la survie, de ceux et celles qu'ils ou elles accompagnent dans des trajectoires que leurs vies et/ou leurs états de santé ont malmené. Ils ont fait évoluer la palette de leurs réponses professionnelles et organisationnelles pour permettre la continuité des accompagnements dans l'épidémie galopante comme dans la période de confinement.
Ont surgi des modalités « distancielles » : des rendez-vous avec les psychologues, les éducateurs, les assistants sociaux, les psychiatres, les médiateurs de santé, les pairs, les groupes de paroles. Tout cela impossible depuis si longtemps s'est soudain organisé en ligne. Comme il a été possible dans certains territoires de mettre en place des plate-formes dédiées surgies par la volonté conjointes des établissements, des départements et des agences régionales de santé.

DES SITUATIONS CHOQUANTES PARFOIS

Pour de trop nombreuses personnes, il n'a pas toujours été possible de trouver une solution de prise en charge d'urgence dans le système sanitaire. C'est évidemment un choc pour notre système de santé prompt à égrener ses objectifs de coordination des parcours de soin mais malhabile à tenir ces défis dans la crise. C'est d'ailleurs ce qu'a relevé pudiquement la Commission sociale et médico-sociale (CSMS) de la Haute autorité de santé dans une contribution adoptée le 21 avril 2020[1] évoquant « les critères de priorisation pour l'hospitalisation des résidents des établissement et services sociaux et médico-sociaux atteints du COVID-19 [qui] n'ont pas été clairement posés, ce qui a provoqué des inquiétudes légitimes chez les professionnels, les personnes concernées et leur entourage ».

DES FONDEMENTS TOUJOURS BONS À RAPPELER

Autant le dire, les principes de l'action sociale et médico-sociale se sont trouvés mis en tension. D'un côté la protection des personnes, de l'autre l'autonomie. Deux exigences légales qui justifient une mise en balance face à la crise. Etait-ce aller trop loin que confiner les personnes âgées en établissement et sans visite ? N'y avait-il pas d'autres moyens ? Qui prend ce type de décision ? L'urgence sanitaire est-elle exonératoire de la nécessaire discussion avec les personnes concernées autour de ces deux fondements ? Nombreuses ont été les alertes sur l'absence de « démocratie en santé » au niveau national, mais les outils de terrain, comme les commissions de la vie sociale dans les établissements, n'ont que très rarement été activés.
Et puis distanciation physique ne veut pas dire rupture ou renoncement avec le lien social. C'est d'ailleurs ce que la CSMS a été contrainte de rappeler[2] !

DES ENJEUX RÉVÉLÉS PAR UNE CRISE

Ils sont au nombre de trois.
D'abord, l'entrée en routine des solutions à distance, qui suppose un véritable plan d'équipement numérique et digital des secteurs sociaux et médico-sociaux.
Ensuite, l'impérieuse coordination entre ces deux secteurs et le secteur sanitaire. Il peut s'agir de « médicaliser » un peu plus les EHPAD si face au vieillissement de la population ce besoin se confirme, mais la coordination avec le secteur sanitaire devient une ardente obligation. Dans les deux sens ! Faisons déjà marcher les coordinations existantes avant de créer encore des outils de coordination qui s'entassent les uns sur les autres.
Enfin, et ce n'est pas le moindre, l'augmentation des moyens de ces deux secteurs, de plus en plus sollicités, pour des raisons qui sont aussi à identifier pour mieux les combattre.

Christian Saout

(1) https://www.has-sante.fr/jcms/p_3180754/fr/impact-de-l-epidemie-de-covid-19-dans-les-champs-social-et-medico-social
(2) https://www.has-sante.fr/jcms/p_3183200/fr/covid-19-les-mesures-barrieres-et-la-qualite-du-lien-dans-le-secteur-social-et-medico-social

INTERVIEW

Questions/réponses à ...

Quentin BERIOT,
Directeur Général, mutuelle Unéo

La période de crise a également mobilisé les complémentaires de santé dont beaucoup vont au-delà du seul aspect financier. Il a semblé opportun de donner la parole à une mutuelle active et dynamique, dont les adhérents ont une forte spécificité.

Unéo est une mutuelle complémentaire de santé de création assez récente. A-t-elle des spécificités ?

Unéo a effectivement été créée en 2008 par la fusion des activités d'assurance de trois mutuelles : la Caisse Nationale du Gendarme, la Mutuelle Nationale Militaire et la Mutuelle de l'Armée de l'Air ; et certaines d'entre elles avaient déjà fêté plus d'un centenaire d'existence !

L'objectif de cette fusion était de s'adapter à un environnement marqué par un fort mouvement de concentration, par le poids des contraintes règlementaires, et notamment par le référencement du ministère des Armées. Unéo répond ainsi aux besoins de la communauté Défense en mettant à sa disposition une protection sociale et des solutions dédiées pour la vie de tous les jours. Notre objectif est de les accompagner dans chaque situation de vie professionnelle comme personnelle. Deux mots pour nous qualifier : spécifique et affinitaire. Spécifique, car l'exercice du métier d'assureur est très différent : des risques atypiques (manipulations d'armes, d'engins lourds, pathologies et traumatismes aigus, ...) et des modalités de distribution atypiques (au sein des unités et des casernes par exemple).

Affinitaire, parce que leur métier - protéger les autres - les rassemble. C'est d'ailleurs ce qui donne un sens, un véritable supplément d'âme à notre action.

Quel type d'accompagnement propose Unéo à ses adhérents ?

Notre approche résulte du principe qu'un militaire en opération doit « être à sa mission » et par conséquent ne doit pas avoir de souci concernant sa famille, sa « base arrière ». Nous nous posons en permanence la question : que pouvons-nous apporter à nos adhérents pour leur faciliter la vie ? C'est pourquoi nous proposons des solutions dans des domaines très divers mis en avant dans le schéma ci-dessous.

Cela concerne par exemple, une assurance emprunteur sans exclusion, des accords avec des professionnels de santé qui s'engagent à avoir un suivi plus spécifique compte tenu du caractère fréquent et aigu des traumatismes ; des partenariats avec de grandes enseignes pour avoir les meilleurs prix « en tout temps, en tous lieux et en toutes circonstances » ; formation ad hoc pour la récupération physique et psychologique (par exemple, qualité du sommeil avant de partir en « OPEX » opération extérieure) ... et même, en juillet 2019 nous nous sommes associés à la mise en place de « Skyrock PLM » (Pour Les Militaires) !

La crise sanitaire actuelle a-t-elle un impact sur vos activités et comment voyez-vous l'avenir ?

Notre organisation interne s'est adaptée, sans rupture ni de service ni de prestation, avec le passage en télétravail, en moins de 72h. C'est quand nous sommes en crise, qu'il faut marquer la solidarité. De nombreuses actions ont été menées : 15 000 appels à des personnes confinées seules, des actions auprès des hôpitaux militaires, etc. Et plus encore, nous avons mis en place un dispositif inédit dans l'assurance : pendant les mois de confinement tous les militaires ont été considérés comme assurés, même sans être adhérent.

Nous avons décidé de poursuivre cette solidarité en 2021 : Unéo a décidé de ne pas augmenter les cotisations en santé et de ne pas répercuter intégralement la « taxe covid ».

A plus long terme, l'épidémie de contraintes réglementaires (taxations, standardisation des contrats, résiliation infra-annuelle...) et financières rendent le métier d'OCAM (organisme complémentaire d'assurance maladie) de plus en plus complexe. Du fait de ses spécificités et du fort sentiment d'appartenance, j'ai toute confiance dans la capacité d'Unéo à poursuivre ses missions en bonne position.

Propos recueillis par Gérard Mathieu

Unéo en chiffres

- 1ère mutuelle de la Défense*
- 2nde mutuelle de la fonction publique*
- 570 000 adhérents et 1 million de personnes protégées
- 658 millions d'euros de cotisations

**en nombre de personnes protégées et de cotisations payées*

LES MARDIS DE COOPERATION SANTÉ AU SÉNAT

« La CONCORDANCE DES TEMPS EN SANTE », est le fil rouge des diners-débat en 2020 et 2021.
Notez d'ores et déjà dans vos agendas les thèmes et les dates des Mardis de Coopération Santé

- **6 octobre** • **« Gagner du temps : plus vite, plus tôt, mais bien »** avec **Frédéric Collet** (Président du Leem) et **Loïc Guillevin** (Professeur émérite Université Paris Descartes Hôpital Cochin, ancien membre du collège de la Haute Autorité de Santé, ancien président de la Commission de Transparence)
- **17 novembre** • **« Prendre son temps : éloge de la lenteur »** avec **le Dr Erwan Debuc** (Praticien Hospitalier - Chef Département Urgences AP-HP) et **Jean-Philippe Pierron** (philosophe, professeur à l'Université Jean Moulin, Lyon 3)
- **Dates à confirmer en 2021 :**
  - **« Ne pas perdre de temps : savoir (et faire) immédiatement »** avec **Frédéric Worms** (professeur de philosophie à l'Ecole Normale Supérieure, membre du Comité Consultatif National d'Ethique)
  - **« Gestion du temps : le temps c'est de l'argent, comment ne pas en perdre ? »** avec **Michele Diana** (Directeur scientifique du CHU de Strasbourg)

À LIRE - À VOIR

« L'hôpital, une nouvelle industrie. Le langage comme symptôme »
Stéphane Velut - Collection « Tracts Gallimard » n°12, janvier 2020, 45 pages, 3.90 €

Il est recommandé de suivre les publications proposées par cette collection « Tracts » née en février 2019 chez Gallimard. Les thèmes abordés y sont divers, toujours traités avec originalité et pertinence. La santé y tient toute la place qui lui revient. En janvier 2020, Stéphane Velut, chef de service de neurochirurgie du CHU de Tours, y dénonce l'évolution industrielle de l'hôpital en décryptant les nouveaux éléments de langage imposés en son sein.

Page 16, « Au langage du praticien intimidant par sa technicité, se mit à répondre le langage du gestionnaire intimidant par son opacité. » Limiter les stocks (de malades) et en augmenter les flux, le consultant a la solution de la rentabilité de l'hôpital. Le « Lean management » de Toyota devient incontournable. On ne parle pas de chaines de soins, seulement de parcours… La vertu étant la récompense des soignants, le « new public management » poussera le bouchon plus loin.

La gestion par les médecins de cette crise sanitaire que nous traversons montre bien que ces derniers ne sont pas prêts à accepter d'être transformés en rouages administratifs… Le langage symptôme dit bien la maladie… Son traitement n'est pas acquis…

Dr Bertrand Galichon

CHANEL, Manifeste de Mode
1er octobre 2020 au 14 mars 2021 au Palais Galliera - Paris

Le Palais Galliera situé sur la colline de Chaillot a été réalisé en 1879 par Paul-René-Léon Ginain à la demande de Marie Brignole-Sale, duchesse de Galliera, pour abriter sa riche collection d'art.

Le 1er octobre, le Palais Galliera, célèbre musée de la Mode de la ville de Paris – fermé depuis deux ans pour travaux – ouvre à nouveau ses portes pour inaugurer l'exposition **« CHANEL, Manifeste de Mode »** qui se prolongera jusqu'au 14 mars 2021.

Cette première rétrospective française dédiée à Gabrielle Chanel, démontre que la mode est avant tout un acte de création artistique.10 portraits photographiques et 350 pièces issues du Victoria & Albert Museum de Londres, Young Museum de San Francisco, Museo de la Moda de Santiago du Chili, MoMu d'Anvers… et de collections particulières sont présentées chronologiquement.

Coco Chanel in 1930s © Ministère de la Culture – Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, Dist. RMN-Grand Palais / André Kertész

Dans le Larousse parmi les définitions du mot « manifeste » on trouve d'une part « une proclamation destinée à attirer l'attention du public » et d'autre part « un exposé théorique par lequel des écrivains, des artistes lancent un nouveau mouvement ». Gabrielle Chanel (1883-1971) a volontairement et durant toute sa vie attiré les regards et l'attention de tous les publics. Contre vents et marées elle a montré un talent hors norme qui a profondément modifié les codes vestimentaires et sociétaux. Gabrielle Chanel est « l' » artiste de mode par excellence.

Cette nouvelle exposition met en lumière intuitivement son combat quotidien pour une certaine liberté de pensée et pour la libération de la femme des carcans traditionnels de son époque.

Sa vie solitaire, combative et souvent visionnaire est parsemée de trésors qui sont devenus des classiques de la mode. De la célèbre marinière au port naturel d'un pantalon d'homme (dès 1913), à la création révolutionnaire de son tailleur en jersey, en passant par la pureté du flacon N°5, son silence et son retour en 1954 où elle conteste le style corseté de Dior et réaffirme « son » manifeste de mode, Gabrielle Chanel est toujours présente dans le cœur des femmes et des hommes.

A voir ou à lire pour mieux appréhender cette exposition : deux biopics réalisés avec brio (« **Coco avant Chanel** » d'Anne Fontaine et **Coco Chanel & Igor Stravinsky** de Jan Kounen), deux livres époustouflants d'Edmonde Charles-Roux **« Le temps Chanel »** et **« L'irrégulière »** et un documentaire Netflix sur Karl Largerfeld **« 7 days out »** centré sur Chanel et qui nous renvoie à l'essence intemporelle de la création Chanel.

Francesca Genane

La NewsLetter Coopération Santé

Editeur : Association Coopération Santé c/o Fédération Française des Diabétiques 88 rue de la Roquette – CS 20013 75544 Paris Cedex 11 - cooperation-sante@orange.fr
Directeur de la publication : Alain Coulomb
Rédacteur en chef : Gérard Mathieu
Comité de Rédaction : Marie Josée Augé-Caumon, Anne de Boismenu, Odile Corbin et Christian Saout
Réalisation graphique : Trait de marque Paris
Copyright : Association Coopération Santé, tous droits réservés

COLLOQUE ORGANISÉ PAR COOPÉRATION SANTÉ ET SES ADHÉRENTS

Mercredi 2 décembre 2020 à l'Institut Curie (Paris) :
Cancer, continuons à transformer la donne ! Innover dans les parcours et les traitements.

Colloque présidé et animé par **Alain Coulomb**, président de Coopération Santé, **Christian Saout**, Membre du Collège de la Haute Autorité de Santé et de Coopération Santé et **Philippe Maugendre**, Directeur des relations avec les associations professionnelles, Sanofi.

Ouverture par le **Professeur Thierry Philip**, Président de l'Institut Curie